



**FICHE D'INSCRIPTION SAISON 2024/2025**  
**USPEG Section montagne – Club affilié FSGT**  
**ADHESION + LICENCE JEUNES (13 à 18 ans)**

**Joindre un seul CHEQUE - Ordre USPEG SECTION MONTAGNE**

Contacteur A. Jeanpierre, P. Audry ou P. Azéma en cas de questions sur le montant de votre adhésion.

Consulter le courrier d'information d'adhésion avant de remplir cette fiche (site USPEG-Montagne)

Nom et Prénom :

Date de naissance :

AD

Extérieur

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone domicile :

Téléphone portable :

Email :

(Email IMPORTANT pour la réception de la licence électronique)

**Règlement des cotisations MINEURS**

Adhésion USPEG Section Montagne ----- Gratuit

Licence FSGT ----- + 37 €

**TOTAL ----- 37 €**

**Autorisation parentale pour les jeunes mineurs**

Je soussigné.e (Nom, Prénom)

responsable légal de l'enfant

autorise  n'autorise pas

en cas d'urgence, le responsable du groupe, de la section, à prendre toutes les dispositions utiles en vue de la mise en œuvre des traitements médicaux et chirurgicaux qui pourraient s'imposer, sauf contre-indication mentionnée ci-après

Responsable légal (obligatoire pour les mineurs)

Signature :

Cocher cette case revient à apposer sa signature

## Droit à l'image

Pour connaître vos droits à l'image vous pouvez consulter le site : [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)

Je soussigné.e (Nom, Prénom)

responsable légal de l'enfant

autorise  n'autorise pas

les participants aux activités du club, à mettre en ligne, ou sur support papier<sup>(1)</sup>, des photographies sur lesquelles j'apparais de façon distincte, individuellement, ou collectivement.

Fait à

, le

Responsable légal (obligatoire pour les mineurs)

Signature :

Cocher cette case revient à apposer sa signature

*La section et ses membres, s'engagent à ne faire figurer aucune photographie pouvant avoir une connotation négative pour les personnes concernées. Dans le cas où une personne, malgré l'accord donné ci-dessus, souhaite ne plus voir apparaître tout ou partie des photographies sur lesquelles elle apparaît, la section s'engage à obtenir des auteurs, la suppression de ces dernières sur quelque support que ce soit.*

*(1) En cas d'impression sur support papier, ce dernier n'aurait pas vocation à une diffusion à l'extérieur du club sauf demande explicite faite auprès des personnes concernées.*